

LE LUOT

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GUESNON Daniel, Maire.

Présents : GUESNON Daniel, Maire, DULIN Denis, POULLAIN Hervé, ALEXIS Alain, DUBOIS Christine, LEGRAND Gilles, MARTINET Brigitte, VIVIER Elodie

Absents (excusés) : GOHIN Sylvain

Absents : LEBEHOT Brigitte, PICHON Sébastien

Membres en exercice : 11

Nombre de pouvoirs :

Membres présents : 8

Membres votants : 8

Convocation : 25/11/2024

Secrétaire de séance : ALEXIS Alain

ARRÊTÉ DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2024

(2024-11-01)

Vote Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

TARIF ELECTRICITE POUR LES SALLES DES FETES

(2024-11-02)

Le prix du kilowater refacturé aux loueurs des salles des fêtes (petite salle et salle de convivialité) est basé sur le tarif Enedis (consommation et abonnement). Le tarif sur la dernière facture Enedis reçue est de 0,49€.

Il est proposé de refacturer le tarif de 0,49€ par kilowater aux personnes qui louent les salles.

Vote Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

ADMISSION EN NON-VALEUR

(2024-11-03)

Madame Nathalie LEFRANCOIS, malgré de nombreuses relances, n'a pas soldé le Titre 119 (de 2022) d'un montant de 27.75€ pour la consommation d'électricité lors du prêt de la salle pour un marché de Noël. Le trésorier demande qu'un mandat soit émis afin d'annuler ce titre.

Vote Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

PRESENTATION DU RPQS EAU POTABLE

(2024-11-04)

M le Maire rappelle que, conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le RPQS, Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service public de l'eau potable, pour l'exercice 2023 doit être présenté au Conseil Municipal de la commune de LE LUOT,

commune membre du SMPGA, Syndicat de Mutualisation de l'Eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin, dans le délai de 12 mois suivant la clôture de l'exercice concerné.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable pour l'exercice 2023, il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des informations communiquées.

Vote Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

CONVENTION PASSERELLES POUR LE SERVICE DE FOURRIERE ANIMALE (2024-11-05)

Une convention entre la commune de Le Luot et l'association Passerelle a été signée en 2022 pour assurer l'accueil des chiens et chats errants qui lui seront confiés par la commune.

Cette convention doit être à nouveau signée pour une durée de deux ans.

La participation annuelle de la commune est fixée à 0,56€ par habitant, soit $0,56€ \times 301 = 168.56€$.

Cette participation pourra être revue chaque année.

Vote Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

CONTRIBUTION AU FOND DE SOLIDARITE LOGEMENT (2024-11-06)

Le Fond de Solidarité Logement (FSL) est un dispositif pour aider les personnes en difficulté à accéder ou se maintenir dans un logement.

La contribution peut être calculée sur la base de 0.60€ par habitant, soit $0.60€ \times 301 = 180.60€$

Vote Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL (2024-11-07)

Notre collectivité adhère au contrat groupe en cours dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2025 et que compte tenu des avantages d'une consultation groupée effectuée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche, il est proposé de participer à la procédure avec négociation engagée selon l'article R2124-3 du Code de la commande publique.

Si au terme de la consultation menée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche, les conditions obtenues ne convenaient pas à notre collectivité, la possibilité demeure de ne pas signer l'adhésion au contrat.

Vote Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

➤ Les dates suivantes ont été retenues pour :

✓ Vœux du maire 19/01/2025

✓ Repas des aînés : 16/11/2025

- Entretien du monument aux morts : refaire les lettres dorées et nettoyer le granit (demander des devis).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à

Liste récapitulative des délibérations de la séance du 29 novembre 2024

N° délibération	Objet de la délibération	Vote
2024-11-01	Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 septembre 2024	Approuvée
2024-11-02	Tarif électricité pour les salles des fêtes	Approuvée
2024-11-03	Admission en non-valeur	Approuvée
2024-11-04	Présentation du RPQS Eau Potable	Approuvée
2024-11-05	Convention Passerelles pour le service de fourrière animale	Approuvée
2024-11-06	Contribution au Fond de Solidarité Logement	Approuvée

Le Maire,

Daniel GUESNON



Le Secrétaire de séance,

Alain ALEXIS



